

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>rs</sup> NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Table with 2 columns: 'Départs de Saumur pour Nantes' and 'Départs de Saumur pour Paris'. It lists departure times for Omnibus, Express, and Poste services.

PRIX DES ABONNEMENTS. Table listing subscription rates for Saumur and Paris for one, six, and three months, including postage costs.

CHRONIQUE POLITIQUE

Dans la séance du 27 juillet. — M. Bentinck dirige l'attention de la chambre des communes sur la nécessité d'attribuer au gouvernement, dans l'état actuel de la politique et des choses, des pouvoirs plus étendus à l'égard des étrangers suspects en Angleterre.

Sir Lewis répond qu'il n'y a aucun danger de guerre immédiate. Pour qui prendrait-on des mesures plus sévères ? Elles ne sont pas nécessaires.

Il serait facile de mettre immédiatement en vigueur la loi alien act, s'il y avait invasion.

Une lettre de Rome du 24 dément formellement le bruit de la retraite du Pape en Bavière. Le Saint-Père aurait déclaré aux cardinaux qu'il ne quitterait plus Rome.

Des placards séditieux ont été affichés dans Rome.

Berlin, 29 juillet. — Dans un article de fond, la Gazette prussienne fournit les indications suivantes :

« Les souverains de Prusse et d'Autriche n'ont pas été trompés dans les espérances qu'ils avaient fondées sur l'entrevue de Tœplitz. Le rapprochement des deux cabinets s'est fait d'une manière satisfaisante.

« L'entrevue personnelle et franche des princes en présence de leurs premiers conseillers, l'échange de leurs vues et de leurs opinions, ont permis de clairement définir la situation réciproque des deux gouvernements et de s'entendre sur les conditions d'une union sincère.

« Dans l'harmonie qui s'est ainsi établie sur les questions importantes de la politique européenne, l'Allemagne a trouvé une nouvelle garantie pour sa sûreté, et l'on peut espérer désormais qu'à l'avenir, le poids de ses intérêts pèsera davantage que par le passé dans la solution des questions européennes. L'Europe, d'ailleurs, pourra voir dans les journées de Tœplitz une nouvelle sauvegarde pour le maintien de la paix et pour le respect de l'équilibre européen. »

L'article de la Gazette prussienne insiste pour

démontrer que la nouvelle voie dans laquelle la politique intérieure de l'Autriche vient d'entrer, est la conséquence du rapprochement des cours de Vienne et de Prusse. Il ajoute qu'il est hors de doute que le gouvernement autrichien est bien décidé à poursuivre les réformes, en prenant vis-à-vis des confessions religieuses et des nationalités une position propre à fortifier l'Empire au dedans comme au dehors.

L'article se termine par la réfutation des allégations de certains partis qui attendent de l'entrevue de Tœplitz un changement dans la politique intérieure de la Prusse, et leur oppose les intentions bien arrêtées du prince-régent et de ses conseillers.

— Havas.

DEUX-SICILES.

Les nouvelles de l'Italie sont toujours obscures et contradictoires.

Des télégrammes de Gênes annoncent que en quittant Palerme, Garibaldi, après avoir confié le pouvoir à Sartori, qui l'a remis à Depretis, s'est dirigé vers Milazzo, où il aurait été blessé au pied pendant que son fils l'était à l'épaule. Il aurait même, après la bataille, fait fusiller des habitants qui avaient combattu contre lui.

La situation de Naples est des plus tendues. Les partis s'agitent et le désordre règne plus que jamais dans cette malheureuse ville : les manifestations se suivent sans se ressembler; tantôt on crie : Vive le roi! tantôt : Vive Victor-Emmanuel! d'autres fois : Vive Garibaldi!

En somme, les esprits sont divisés à un point extrême, et la position du jeune monarque devient chaque jour plus difficile. On parle publiquement du prochain débarquement de Garibaldi et de sa prochaine prise en possession de Naples. Tout est possible dans un temps qui vient de voir tant de choses auxquelles naguère on n'eût jamais voulu croire.

Cependant nous croyons que l'armée est encore fidèle et vivement disposée, et dans le cas d'une attaque, il nous paraît impossible que François II ne préfère, si ce malheur doit lui arriver, perdre noblement sa couronne en montant à cheval à la tête

de ses troupes, à la honte d'une fuite que rien ne saurait justifier tant qu'il lui restera, comme on dit, un homme et un écu!

Paris, 28 juillet. — Tous les doutes sont fixés maintenant, si l'on s'en rapporte aux dépêches arrivées depuis deux jours, en ce qui concerne le point où se trouve Garibaldi. Il paraît bien décidément que le dictateur est devant Messine et qu'il a commandé en personne au combat de Milazzo où il aurait été blessé. A ce combat il y a eu de chaque côté un nombre considérable de morts et de blessés et l'on croit qu'à cette heure Garibaldi marche sur Messine avec 14.000 hommes.

Le même télégramme annonce que le commandant de la forteresse a ordonné au consul français de recueillir nos nationaux sur une frégate.

Tous ces détails ont une grande apparence d'exactitude. (Le Pays.)

Le Morning-Advertiser, du 27, dit que l'incertitude où l'on est de la destination de Garibaldi touche à son terme : « Nous savons de source certaine, dit la feuille anglaise, qu'il se rend à Naples et nous pouvons ajouter que l'on s'attend, d'un jour à l'autre, à apprendre qu'il est en possession de la capitale du royaume napolitain. » — Havas.

Marseille, 28 juillet. — Le Journal officiel de Naples, du 24, regrette l'agression d'un ennemi en Sicile, pendant que des négociations sont engagées à Turin, à Paris et à Londres, et lorsque le gouvernement de Naples ordonnait d'évacuer la Sicile pour éviter l'effusion du sang italien. Le même journal répète qu'une ligue du Piémont et de Naples est exigée par les intérêts de l'Italie.

Quinze navires à vapeur étaient partis de Naples pour la Sicile.

Il a paru une ordonnance du préfet de police contre les excès de la presse. Cette ordonnance annonce que l'on poursuivra les publications illégales.

Seize personnages appartenant à la cour sont exilés, notamment les généraux Delatour et Ferrari et le prélat Gallo. De nombreux émigrés sont revenus, parmi lesquels le général Ulloa et M. d'Ayala.

Les municipalités seront renouvelées le 6 août.

FEUILLETON

L'ÎLE DE SEIN

PILOTES ET NAUFRAGEURS.

(Suite.)

Et, en effet, un mois après la lettre dont on vient de lire un extrait, le fils du pilote se présentait devant son père, et reprenait sa place dans la barque de Dénoual.

— Loïza, disait-il, allait de mieux en mieux; elle serait sauvée, c'était sûr. Lord Bearland, M<sup>re</sup> Lucy, sa sœur, M. Raphaël, son fils, et tous les gens de leur maison étaient aux petits soins pour la jeune malade.

Avec sa foi vivace de pêcheur breton, maître Dénoual remerciait Dieu et le priait de bénir son bienfaiteur.

Le lord, de quinze jours en quinze jours, expédiait, par exprès, des messages toujours plus favorables.

Au bout de dix-huit mois, Loïza annonça qu'elle ne souffrait plus; et s'appréta à revenir bientôt, malgré tous les efforts de la généreuse famille Bearland.

« M<sup>re</sup> Lucy, écrivait-elle, me propose de m'adopter, et voudrait faire de moi une riche héritière anglaise.

« — Je vous aime, comme si vous étiez ma seconde mère, ai-je dit, mais mon vieux père m'attend à l'île de Sein; il a grand-peine d'être séparé de moi, et vous

êtes trop bonne, madame, pour m'empêcher d'aller le servir dans sa pauvre maison.

« — Mais vous êtes habituée à être servie, a dit M. Raphaël; restez avec nous; tous les ans votre vieux père viendra vous voir ici...

« — Maître Dénoual serait mal à son aise dans la maison de lord Bearland, et moi-même, puisque je suis guérie, je n'y suis plus à ma place.

« — Si ma tante Lucy vous adoptait, vous y seriez sa fille, la nièce de mon père, ma cousine, ma sœur!

« En parlant ainsi, il joignait les mains, il avait les larmes aux yeux, et moi aussi.

« — N'avez-vous donc aucune amitié pour moi? s'est-il écrié ensuite.

« Moi j'ai prié tout bas ma sainte patronne de me donner du courage, car j'ai grande amitié pour M. Raphaël. A la fin je lui ai répondu :

« — Pour M<sup>re</sup> Lucy, pour vous, monsieur Raphaël, pour M. votre père et tous ceux de votre famille, Loïza Dénoual est remplie de reconnaissance et de respect; mais rappelez-vous bien que, vous-même, vous l'avez sauvée par reconnaissance pour son père; c'est donc à son père que vous devez la rendre.

« — Eh bien! a dit M. Raphaël, je vous accompagnerai, moi, jusqu'à l'île de Sein!

« Je l'ai remercié de tout mon cœur pour cette bonne promesse... A bientôt donc, mon père! à bientôt, mon

frère Hoël; votre Loïza ne craint plus les brouillards ni les vents froids; elle est forte et elle sera une vaillante pêcheuse, je vous le promets...

Cette lettre fut la dernière que reçurent les Dénoual, car la guerre, éclata entre l'Angleterre et la France; les communications furent interrompues.

Une escadre anglaise apparut bientôt en vue d'Ouessant et de l'île de Sein. Sous les yeux des insulaires, elle fit plusieurs prises de navires isolés. La flotte de Brest sortit et reçut un échec, laissa deux vaisseaux au pouvoir de l'ennemi, et, criblée d'avaraires, dut battre en retraite. Elle n'était pas en force. Les Anglais, recevaient chaque jour de nouveaux renforts, bloquaient les passes et capturaient au retour de leur campagne tous les navires français qui essayaient de rentrer à Brest.

La désolation se répandait sur le littoral. — Plus de pilotage désormais; la pêche était devenue l'unique ressource des gens de Sein, et il arriva trop souvent que leurs chaloupes furent prises par les Anglais qui forçaient les patrons à leur servir de pilotes.

Plusieurs de ces braves gens préférèrent se jeter à la mer et y périrent. D'autres, plus rusés, attendirent la nuit, gagnèrent les roches à la nage et jetèrent l'alarme parmi leurs compatriotes.

Maître Dénoual rassembla chez lui tous les pêcheurs lamaieurs et pratiques de l'île de Sein:

— Les Anglais, leur dit-il, font le malheur de notre

Gênes, 28 juillet. — Suivant les nouvelles de Naples, en date du 25, des passe-ports auraient été remis à plusieurs personnes de la camarilla.

Le général Pianelli a promis de dissoudre les troupes étrangères. Le général Nunziante, dans un ordre du jour aux chasseurs, dit qu'il a donné sa démission par des raisons politiques. En parlant pour l'étranger, il rappelle aux chasseurs qu'ils doivent se battre pour la patrie et les institutions libérales.

Turin, le 28 juillet. — Le *Journal officiel de Sicile*, du 23, publie un décret nommant M. Depretis prodictateur, et un autre prorogeant au 6 août les opérations des commissions électorales.

Turin, 29 juillet. — On mande de Florence que la *Nazione*, du 29, annonce que Garibaldi, après la prise de Milazzo, est entré à Messine. Les troupes royales conservent la citadelle de la ville. — Havas.

Nous empruntons au *Courrier de Marseille* la correspondance suivante, de Messine, 22 juillet au soir, qui contient des détails sur les combats et la prise de Milazzo :

« Le télégraphe a dû vous annoncer, sans doute, la prise de Milazzo par les troupes de Garibaldi. Milazzo est une très-petite ville, située sur le rivage, à cinq lieues environ de Messine et en face des îles Lipari. Le fort, peu important d'ailleurs, a été enlevé après un combat acharné qui a duré de six heures du matin, le 21, jusqu'à huit heures du soir. Les Napolitains du général Bosco, qui constituaient l'élite de l'armée royale, n'ont cédé le terrain que pied à pied. Jusqu'au soir ils sont demeurés maîtres de la situation. Mais des renforts et l'artillerie de Garibaldi — 5 pièces rayées étant arrivées à six heures, — ont fait tourner les chances, et l'attaque, devenue plus pressante, prenait visiblement le dessus.

Le fort, privé d'eau, sans communications, et canonné aussi par terre, n'était bientôt plus tenable; le commandant a demandé à capituler avec les honneurs de la guerre. Après quelques pourparlers, les Napolitains, se sont retirés en partie dans la citadelle de Messine; l'autre partie a gagné la ville, où elle a été embarquée pour Reggio.

Le 22, à quatre heures du soir, le gouverneur de Messine a signifié aux consuls étrangers d'avoir à faire embarquer leurs nationaux et à inviter les bâtiments de guerre et de commerce à sortir du port. L'avant-garde de Garibaldi était signalée à quelques milles, se dirigeant sur la ville. Les navires de guerre présents étaient, à ce moment, la frégate le *Descartes*, française; le *Victor-Emmanuel*, sarde, et la corvette *Scylla*, anglaise.

La garnison de Messine se composait de 12 à 15,000 hommes; mais le général Clary, ayant cru prudent de n'accepter aucun engagement dans la banlieue, ne comptant que médiocrement sur ses troupes, n'a gardé avec lui que le nombre d'hommes nécessaire pour l'occupation et la défense de la citadelle. Tout le reste est transporté de l'autre côté du détroit, à Reggio, par des steamers frétés au commerce français, le gouvernement napolitain n'osant plus employer ses propres navires, tant la défection fait des progrès dans sa marine.

Ainsi donc Messine est complètement abandonnée, et les Napolitains n'occupent, comme en 1848, que la citadelle de Messine.

#### ÉVÉNEMENTS DE SYRIE.

Le *Moniteur* publie la correspondance suivante, datée de Constantinople, le 18 juillet :

« Foad-Pacha, après avoir reçu ses instructions de la bouche du Sultan, est parti le 12 juillet pour Beyrouth sur une frégate à vapeur. Deux corvettes, chargées de troupes et de munitions, ont fait route en même temps. Au moment de s'embarquer, Foad-Pacha a invité le premier drogman de l'ambassade de France à rapporter à M. le marquis de La Valette les paroles suivantes :

« Dites à l'ambassadeur qu'au péril de ma vie je laverai la tache faite à l'honneur de l'armée, et que les troupes feront leur devoir. »

On lit dans le *Constitutionnel* : « On a reçu l'acquiescement de la Porte à l'intervention européenne en Syrie. »

On écrit de Tripoli (Syrie), le 18 juillet, au *Journal des Débats* :

« Le 2 de ce mois, des musulmans étant à se baigner près de la maison du consul grec, à la marine de Tripoli, un pot à fleurs, tombé par accident sur la tête d'un baigneur, a failli causer le massacre du consul et de tous les chrétiens du pays. Heureusement que la blessure du musulman n'inspire aucune inquiétude. Le consul a été obligé de s'enfuir à bord d'un bâtiment à vapeur de sa nation. A propos de tout, les musulmans ne savent que dire : « Tuons les chrétiens ! »

De nouveaux massacres de chrétiens viennent d'avoir lieu à Akkar, au nord de Tripoli.

Il paraît que le pacha de Beyrouth, après avoir dirigé et organisé les grands massacres, vient de les défendre sévèrement, c'est-à-dire qu'il a clos la campagne pour cette année, pensant que les puissances européennes se contenteront, comme toujours, de quelques conférences diplomatiques, et que lui ou tout autre pourra plus tard continuer la destruction des chrétiens de la Syrie.

Actuellement les consuls sont occupés à recueillir tous les détails de ces massacres, et chacun reste épouvanté de ce qu'il constate. On a trouvé des enfants de quatre ans pendus comme des criminels, des femmes nues attachées à des arbres par leurs cheveux; ces femmes avaient été abandonnées vivantes dans cette position. Comme ces détails vous parviendront dans les journaux, je ne m'y arrêterai pas davantage, préférant fixer constamment votre attention sur la vraie cause de ces massacres, cause que l'Europe n'a pas encore voulu regarder en face, de crainte d'être obligée d'arriver à un résultat quelconque.

Pendant les massacres de 1842 à 1844, l'Europe s'apitoya sur les malheurs des chrétiens de la Syrie; on fit même, je crois, quelques souscriptions et des discours remarquables par leur éloquence. Puis rien. La Société orientale de Paris s'occupa sérieusement de cette question, ainsi que l'on peut s'en convaincre en lisant dans la *Revue de l'Orient* des articles très-intéressants publiés par MM. Denis, député; Hamont, Lagosquoie, Aubert-Roche, Le Bron de Vexela, etc. Tous, excepté le premier, avaient habité la Turquie et parcouru les provinces. Ces messieurs arrivent à la conclusion suivante :

« Les Turcs, il faut le dire hautement, sont incapables de gouverner les hommes. Partout où ils ont pu s'établir, la misère et des maladies affreuses ont constamment marché sur leurs traces. Le Turc dévaste, détruit, ruine avec une facilité qui épouvante. Jamais il n'a su conserver, ni créer quelque chose d'utile; c'est un ennemi que l'homme doit redouter, fuir ou maîtriser. »

« Notez que les massacres de 1842 à 1844 eurent lieu peu de temps après que la quadruple alliance eut reconquis la Syrie à l'empire ottoman, comme si la Turquie n'avait pas pu trouver d'autres moyens d'exprimer sa reconnaissance. »

Plus tard surviennent les événements de 1853, la guerre de Crimée, le traité de Paris, puis un fait qui trouve sa place ici, comme tant d'autres, si on publiait tout. Pendant que les Anglais mouraient de froid sous les murs de Sébastopol et se faisaient tuer pour maintenir l'intégrité de l'empire turc, que faisait le cadi de Marache? L'intendance militaire anglaise avait chargé un sujet toscan d'acheter des chevaux et des mules pour le service l'armée. Cet homme qui habitait Marache, avait déjà fait quelques acquisitions lorsqu'il eut une altercation avec les gens du pays; ceux-ci en appelèrent au cadi. Le Toscan refusa de comparaître devant ce juge, pressentant que sa cause était perdue d'avance. Il se réfugia dans sa maison, où se trouvaient déjà sa femme, ses enfants et son domestique.

Le peuple, excité par le cadi, se porta en foule vers la demeure de l'Italien, à laquelle on mit le feu, en l'entourant de manière que personne ne pût sortir. La population et le cadi ne se retirèrent que quand les flammes eurent détruit la maison et brûlé tout ce qui était dedans. C'était bien là un commencement d'actions de grâces. Mais la Turquie est plus généreuse qu'on ne pense! En 1858 elle devait immoler (à Djeddah) deux consuls des puissances qui avaient le plus contribué à maintenir l'intégrité de l'empire; aujourd'hui, c'est le massacre du Liban, la bouche-rie des chrétiens. »

#### FAITS DIVERS.

UNE NOUVELLE APPLICATION DE LA TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

Dans notre numéro de 24 août 1859, dit le *Pays*, nous propositions d'utiliser la télégraphie électrique pour le transport des valeurs dont jusqu'ici la poste a eu le monopole, et nous disions :

« Un particulier a, par exemple, une somme de 1,000 francs à envoyer à Lille ou à Bordeaux. Il se rend au bureau de télégraphie, dépose son argent, et immédiatement l'agent télégraphique transmet à Lille ou à Bordeaux ce simple avis : Payez à M. X., telle rue, tel numéro, ou bureau restant, la somme de 1,000 francs. »

Il paraît que notre idée a fait du chemin, car voici ce que nous lisons dans le *Progrès* de Lyon d'aujourd'hui :

« Nous avons une excellente nouvelle à annoncer au public et surtout au commerce. Il y a peu de jours, nous signalions les inconvénients qui résultaient des règlements en vigueur dans l'administration des postes pour l'envoyeur et le destinataire des articles d'argent, des renseignements puisés à très-bonne source nous font pressen-

pays. Jurons de ne plus piloter tant que durera la guerre, et de mourir plutôt que de sauver du naufrage un seul de leurs navires.

Devant l'image de sainte Anne, patronne de la Bretagne, ce serment solennel fut fait par tout ce qu'il y avait en l'île de marins capables de guider un bâtiment.

A la même époque, lord Bearland jurait à son roi, en plein conseil d'amirauté, de faire entrer l'escadre anglaise dans la rade de Brest, qu'elle réduirait en cendres. — Avec la frégate le *Warfare*, il la rejoignit bientôt et se présenta devant l'amiral commandant les forces navales britanniques :

— J'ai longtemps étudié ces côtes, lui dit-il; par une nuit de brouillards, je vous conduirai dans la rade de Brest.

— Sans pilote? demanda l'amiral.

— Non, malheureusement, répondit le lord; mais aucun des capitaines de la flotte n'est aussi capable que moi de déjouer les ruses d'un pilote de mauvaise volonté.

— Dès la prochaine nuit de brume, nous essayerons, conformément aux ordres du roi.

#### VIII. — LES FILLETES.

L'horizon se chargeait d'un léger brouillard qui, sans empêcher les Anglais de s'observer les uns les autres, suffisait pour cacher aux vigies françaises les mouvements

de leur flotte. — Le gros de l'escadre, sous petite voile, gouvernait de manière à se rapprocher des terres.

La *Warfare* avait pris les devants.

Lord Bearland ne doutait pas de rencontrer des barques de pilotes sur les fonds de pêche, car les insulaires, de leur côté, profitaient des brouillards pour sortir de leurs criques sans être vus par les Anglais.

Dix chaloupes de Sein, — celle de maître Dénoual, — entre autres, — étaient au travail dans le nord de l'île. — Tout-à-coup un cri d'alarme est jeté :

— Frégate! frégate anglaise!...

Chacun se hâte de fuir à force de voiles ou de rames; mais la *Warfare* court à toute vitesse sur la seule chaloupe qu'elle aperçoit bien distinctement.

Le jeune Raphaël, lieutenant du bord, est à l'avant, d'où il indique les mouvements à faire pour l'atteindre.

— A couler bas! commanda lord Bearland, et sauvez les hommes.

— Ho! de la chaloupe! ho! crie Raphaël au portavoix.

Les pêcheurs n'ont garde de répondre.

— Ralliez à bord ou nous vous coulons!

— Silence! dit maître Dénoual à ses gens; souquez sur les avirons!... au petit bonheur!

Il gouverne sur un bas-fond qui lui servirait d'abri en arrêtant la frégate; mais toute son audacieuse adresse sera inutile. La *Warfare*, chargée de toile, file comme

l'éclair; c'est en vain que Dénoual tente de lui échapper par un brusque mouvement qui laisserait la frégate le dépasser et lui permettrait de disparaître ensuite à la faveur du brouillard. Raphaël l'observe. La chaloupe, abordée par le travers, craque et coule. La *Warfare* met en panne, ses canots recueillent l'équipage de la barque naufragée.

Les deux premiers prisonniers qui montèrent à bord furent Dénoual et son fils.

Quoiqu'une fureur terrible grondât au fond de son cœur, maître Dénoual paraissait calme; Hoël se mâttrait moins bien. Les autres traitaient les Anglais de chiens maudits; mais leurs invectives, proferées en langue bretonne, n'étaient point comprises.

On fit mettre les pêcheurs en rang; le master leur demanda s'ils étaient tous sauvés.

— Nous sommes tous à votre bord, répondit maître Dénoual.

— Quel est le patron?

— Moi.

— Etes-vous pilote?

— Pilote-lamaneur juré.

— Bien! attendez les ordres du commandant.

— Je n'ai pas d'ordres à recevoir de lui.

(La suite au prochain numéro.)

tir d'une manière indirecte la cessation de ces inconvénients, que la concurrence seule suffirait, nous en sommes sûrs, à faire disparaître.

» L'administration des lignes télégraphiques poursuit activement l'exécution du projet qui consiste à relier aux chefs-lieux toutes les sous-préfectures. On nous affirme qu'une mesure bien plus utile encore, et qui sera certainement accueillie par acclamation, suivra celle-ci.

» Le public aurait la faculté d'expédier des sommes d'argent par la voie télégraphique. En d'autres termes, le bureau de Marseille, par exemple, sur le simple reçu par dépêche du dépôt d'une somme au bureau de Lyon, délivrerait cette somme au destinataire.

» Il est à peine besoin d'insister sur l'utilité de cette innovation. En effet, que de protêts évités, de complications commerciales prévenues! Un délai de vingt-quatre heures de plus accordé au débiteur, quelle fortune!

Comment s'accompliraient les paiements? L'administration des lignes télégraphiques aurait-elle des fonds en caisse, ou le ministre de l'intérieur devrait-il s'entendre à ce sujet avec le ministre des finances? Nous ne savons. Le projet est à l'étude, voilà ce dont nous croyons être certains, et nous serons à même d'informer nos lecteurs du temps où il pourra être mis à exécution.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le *Moniteur* publie la note suivante que nous croyons utile de reproduire dans un département où les matières textiles jouent un rôle industriel et commercial d'une certaine importance:

« L'enquête sur les industries textiles, qui se poursuit en ce moment devant le conseil supérieur du commerce, amène à Paris un grand nombre de manufacturiers de province. Pour les mettre à même d'établir une comparaison entre leurs produits et les articles similaires étrangers, S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a chargé le commissariat général de réunir des échantillons de tissus anglais, belges, et allemands. Grâce à l'empressement avec lequel plusieurs de nos chambres de commerce et d'honorables négociants de France, d'Angleterre et de Belgique ont bien voulu concourir à la réalisation de cette idée, la collection qui se trouve déposée à la direction du commerce extérieur, rue de Varennes, n° 78 bis, et que les industriels sont admis à visiter tous les jours, est déjà assez complète pour leur fournir le sujet d'études intéressantes. »

Il résulte d'une note émanée de la grande chancellerie de la Légion d'Honneur, que les officiers et fonctionnaires des armées de terre et de mer nommés chevaliers dans l'ordre de la Légion d'Honneur pendant leur activité de service, depuis le 6 avril 1814 jusques et y compris l'année 1835, qui résident dans les départements, pourront retirer leurs titres d'inscription au traitement, à partir du 1<sup>er</sup> août prochain, chez MM. les receveurs généraux ou receveurs particuliers, selon le lieu de leur domicile, afin de toucher le premier semestre 1860.

Aux termes des nouvelles dispositions arrêtées par M. le ministre de la guerre, tout militaire placé dans la réserve qui désire contracter mariage, devra joindre aux pièces déjà exigées un certificat du maire de sa commune, faisant connaître les avantages réels que le mariage doit apporter dans sa position, ainsi que dans celle de ses parents. Le certificat relatera en outre, en chiffres, l'apport de chacun des futurs.

Une correspondance de Bretagne dit « qu'il s'est passé le 22 juillet, de trois heures et demie à quatre heures du soir, un fait étrange (du moins à cette époque de l'année) aux environs de Rosporden, entre Quimperlé et Quimper. La neige est tombée pendant trois ou quatre minutes en assez grande abondance pour couvrir une partie de la bache de la diligence des Messageries Impériales. Je me trouvais dans cette voiture avec dix autres voyageurs, et nous avons fait près d'un kilomètre avant que la neige ne fût entièrement fondue. Toutes les personnes qui se trouvaient sur les lieux, ont été, comme on le pense bien, très-surpris de ce phénomène, qui s'est produit sur une distance de 5 à 600 mètres environ.

» Pendant une heure il a fait tellement froid, que tous les voyageurs qui avaient des pardessus s'empressaient de s'en couvrir. Nous avons vu plusieurs fois le postillon souffler dans ses doigts. »

MAIRIE DE SAUMUR.

### AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur porte à la con-

naissance de ses administrés, que M. le Contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie les 6, 7, 8 et 9 août prochain, de 8 heures de matin à 4 heures du soir, pour y recevoir les déclarations de mutations foncières qui n'auraient pas encore été effectuées.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 26 juillet 1860.

Le maire, LOUVET.

MAIRIE DE SAUMUR.

### POLICE DU CIMETIÈRE.

Avis administratif.

La reprise du massif contenant les inhumations des années 1844, 1845 et 1846, aura lieu d'ici huit jours.

Les personnes qui ont des tombes de parents ou d'amis dans ce massif, et qui n'ont pas fait l'acquisition perpétuelle ou temporaire du terrain, sont prévenues que les tombes seront enlevées et que les rangs seront suivis, conformément à la loi, sans autre interruption que celle provenant des concessions temporaires ou perpétuelles.

Pour chronique locale et faits divers P. GODET.

### DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 30 juillet. — Le *Morning-Post* contient un article dont voici l'analyse :

Les paroles amicales d'un voisin sont toujours agréables, surtout s'il est en pouvoir de ce voisin de fournir la preuve de ses bonnes intentions et de compléter notre satisfaction par ses actions. — Si nous sommes bien informés, une lettre vient d'arriver à Londres qui doit être saluée par chaque Anglais avec bonheur, car elle exprime un désir sérieux d'alliance, accompagnée de la demande que l'Angleterre et la France adoptent une politique commune en Syrie aussi bien qu'en Italie. Cette demande est digne de toute notre attention, surtout quand nous voyons que le maintien de la Turquie dans son indépendance et son intégrité et que la renonciation en Italie à toute intervention étrangère sont les deux lignes de conduite qui nous sont proposées.

Si nous ajoutons maintenant que nous avons des raisons de croire que des assurances pacifiques relativement aux forces militaires et navales de la France figurent aussi dans le document dont nous parlons, il sera évident que nous n'en avons pas apprécié trop haut l'importance. La pensée qui paraît avoir conduit la plume de l'auguste auteur de la lettre à laquelle nous faisons allusion est le maintien de la paix en Europe, le développement des ressources commerciales de la France et l'entretien d'une bonne entente et d'une action en commun entre les puissances occidentales.

Turin, 29 juillet. — Gènes. — L'entrée de Garibaldi à Messine est confirmée. — Havas.

### ÉTAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 juillet 1860.

NAISSANCES. — 3, Eugène Géronidif, rue de Fenet; — Juliette Boret, rue de Fenet; — Constant Perrault, rue de la Basse-Île; — Augustin-Eugène Bouliissière, à l'Hôpital; — Berthe Chaigneau, rue d'Orléans; — 6, Eugène-René Delamarre, rue de la Petite-Bilange; — 7, Marie Landreau, rue Royale; — 9, Marguerite-Armande Pilette, rue de la Grise; — Espérance-Eugène Allereau, rue de Fenet; — 11, Louise-Henriette Hobbe, rue de la Visitation; — Julien Guibert, rue Royale; — 13, Emilie-Justine Gabiller, rue de Fenet; — Louis Biot, rue des Capucins.

MARIAGES. — 2, Louis Malet, ouvrier mécanicien, a épousé Henriette-Marie Ragain, domestique, tous deux de Saumur; — 4, François-Alexis Mousset, aubergiste, de Saint-Gemmes (Deux-Sèvres), a épousé Anne-Marie Gaudin, domestique, de Saumur; — 7, Léon Léonce, cordonnier-bottier, a épousé Marie-Anne Renard, cuisinière, tous deux de Saumur; — 9, Jean-Baptiste Maréchal, employé, a épousé Olympe Moyer, sans profession, tous deux de Saumur; — Louis Bertin, tailleur d'habits, a épousé Marie-Louise Prout, couturière, tous deux de Saumur; — François Vincendeau, marchand de bois, de Azay-sur-Cher, a épousé Françoise Barreau, cafetière, de Saumur; — 11, Jules Gaspary, musicien de deuxième classe, a épousé Rose Bousstron, couturière, tous deux de Saumur; — 14, Pierre Paquereau, cultivateur, a épousé Zoé Aubin, cultivatrice, tous deux de Saumur; — Théodore Chantebeau, employé au chemin de fer, a épousé Arsène Bouchéron, femme de chambre, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1, Estelle Tessier, 5 ans, rue de la Visitation; — Ernest Souriceau, 10 mois, rue de la Reine-de-Sicile; — 2, Pierre-Désiré Delanoue, 6 ans, rue de la Visitation; — Pierre Latreille, menuisier, 75 ans, rue de Notre-Dame; — 3, Mi-

chel Bigarré, tailleur de pierres, 73 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 4, Marie Patée, propriétaire, 64 ans, femme Jagot, rue du Poits-Neuf; — 5, Jeanne Leroy, aubergiste, 45 ans, femme Morin, rue Saint-Nicolas; — Alphonse-Arsène Aubry, teneur de livres, 36 ans, rue du Temple; — 9, Pierre Girard, journalier, 71 ans, place Saint-Pierre; — 10, Sophie-Adèle Delanoue, 13 ans, rue Saint-Jean; — Marie Leroy, aubergiste, 47 ans, célibataire, rue Saint-Nicolas; — 16, Marguerite-Anne Allain, propriétaire, 84 ans, veuve Babin, rue Saint-Nicolas; — Joachim Issachar, fusilier au 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne; — Louis Robin, peintre, 31 ans, célibataire, à l'Hôpital.

### Sommaire de L'ILLUSTRATION, du 28 juillet.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Lettres badoises. — Pont suspendu de Clifton. — Camp de Ljungby-Hed en Suède. — Fête de San-Isidro, à Madrid. — Chronique littéraire. — Lettres curieuses sur la Cochinchine. — La Syrie. — Les trois Boutons de diamant (Nouvelle). — Correspondance. — Nouvelle Fontaine à Châteaudun. — Fiançailles de la fille du shah de Perse. — Gazette du Palais. — Stendhal et Rossini. — Chants de Memphis. — Démolitions de la place Saint-Michel. — L'Épée d'honneur du duc de Magenta.

Gravures : Maronite assassiné par les Druses. — Le camp de Ljungby-Hed; le roi de Danemark défilant devant le roi de Suède. — La Fête de San-Isidro. — La ville de Beyrooth. — La ville de Damas. — Inauguration d'une Fontaine à Châteaudun. — Fiançailles de la fille du shah de Perse. — Réception de la cologne du général Médecin, à Cefalù. — La ville de Cefalù. — Anciens murs de Paris, découverts par les démolitions de la place Saint-Michel. — Épée d'honneur offerte par la ville d'Autun au Maréchal de Mac-Mahon. — Rébus.

### M. CARETTE,

### CHIRURGIEN - DENTISTE,

Professeur de prothèse dentaire, auteur de plusieurs ouvrages sur l'art du dentiste, notamment de celui intitulé le Dentiste de la maison, approuvé par l'Ecole de Médecine.

A l'honneur d'informer les habitants de Saumur et du département que, cédant aux nombreuses sollicitations qui lui ont été adressées, il vient de se fixer à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 5, maison de M. ROUSSEAU. (361)

### Marché de Saumur du 28 Juillet.

Froment (hec. de 77 k.)	19 93	Huile de lin . . . .	48 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	19 15	Paille hors barrière	58 40
Seigle . . . . .	12 40	Foin . . . . .	55 —
Orge . . . . .	12 40	Luzeine (les 750 k.)	34 60
Avoine (entrée) . . .	10 23	Graine de trèfle . . .	—
Fèves . . . . .	12 —	de luzerne . . . . .	—
Pois blancs . . . . .	56 22	de colza . . . . .	29 30
— rouges . . . . .	52 —	de lin . . . . .	28 —
Cire jaune (50 kil)	225 —	Amandes en coques . . .	—
Huile de noix ordin.	80 —	(l'hectolitre) . . . . .	—
— de chenevis . . . .	47 —	— cassées (50 k.) . . .	—

### COURS DES VINS (1).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 143 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 150 à »
Ordinaires, environs de Saumur, 1 <sup>re</sup> id.	90 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 70 à »
Saint-Léger et environs . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 80 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 70 à »
Le Puy-Notre-Dame et environs . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 75 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 67 à »
La Vienne . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 60 à 65
ROUGES.	
Souzay et environs . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 90 à 123
Champigny, 1858 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 243 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 193 à »
Id. 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 193 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 123 à »
Varrains, 1858 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 153 à 133
Id. 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 90 à 123
Bourgueil, 1858 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 153 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 135 à »
Id. 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 145 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 110 à »
Restigny . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 100 à 110
Chinon, 1858 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 123 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 113 à »
Id. 1859 . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 100 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 90 à »

(1) Prix du commerce.

### BOURSE DU 28 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 68 35.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Ferme à 97 35.

### BOURSE DU 30 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 68 30.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 97 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Le Directeur des Domaines au département de Maine-et-Loire prévient les intéressés que l'Etat se propose de vendre les parcelles de terrain ci-après désignées, situées dans la commune des Rosiers, acquises en vertu de la loi du 3 mai 1841, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, pour la construction du chemin de fer de Tours à Nantes, et restées sans emploi.

Il rappelle qu'aux termes de l'article 61 de la loi précitée, les anciens propriétaires ont trois mois pour faire connaître leur intention de réacquiescer. Un procès-verbal est ouvert à la mairie des Rosiers, afin de recevoir leurs déclarations à cet effet.

Passé ce délai, ils seront définitivement déchu de leur privilège de préemption.

### INDICATION DES PARCELLES.

INDICATION DES PARCELLES.				NATURE.	INDICATION DES ANCIENS PROPRIÉTAIRES.	CONTENANCE des parcelles.	ESTIMATION des parcelles.	Observations.
SECTION du plan cadastral.	NUMÉRO du plan.	NUMÉRO du plan déposé à la mairie.	LIEUX DITS.					
H	942	2	Grande-Pièce	terre	Bompas, André, propriétaire aux Rosiers..	» a. 56 c.	5 fr. 60 c.	L'estimation de ces parcelles, acquises de 60 à 70 fr. l'are.
Id.	id.	3	id.	vigne	Bompas, René, propriétaire aux Rosiers...	4 78	47 80	
I	200	64	les Prés-Rondeaux	terre	veuve Lorin-Raffray, propriétaire à Angers. la commune des Rosiers.....	6 28	62 80	n'est faite qu'à 10 fr. l'are.
Id.	»	»	id.	chemin	M. Daburon, juge à Saumur.....	1 33	13 30	
Id.	»	64 bis	id.	id.	M. de Jousselin, propriétaire à Versailles..	» 28	2 80	
G	567	65	Grande-Prairie	pré	M. de Jousselin, propriétaire aux Rosiers...	7 28	72 80	
Id.	566	65 bis	id.	terre	Battais, Joseph, propriétaire aux Rosiers...	1 42	14 20	
Id.	id.	66	id.	id.	M <sup>me</sup> de Jousselin, propriétaire aux Rosiers.	2 63	26 30	
Id.	id.	66 bis	id.	id.	Merlet, René, à Angers.....	1 54	15 40	
Id.	624	67	id.	id.	V. de la Bonnetière, à Saint-Mathurin.....	7 44	74 40	

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### GRANDE VENTE DE TABLEAUX.

Le mercredi 1<sup>er</sup> août 1860, à sept heures du soir, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans un magasin, sur la Promenade, à Saumur, à la vente aux enchères de quantité de tableaux anciens, gravures et quelques objets antiques.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS.

Le jeudi 2 août 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison, sise à Saumur, rue de Fenet et rue du Bellay, à la vente publique aux enchères des marchandises, matériel et mobilier dépendant de la communauté et succession du sieur Pierre MONGNAULT, en son vivant fabricant de queues de billard.

Il sera vendu :

Grande quantité de planches, mardriers et morceaux débités, en cormier, pommier et autres bois; mille queues de billard, quantité de carrés, règles, équerres et autres objets pour dessin; plusieurs boîtes de morceaux d'ivoire, ébène, etc.; trois beaux établis, scies de toute espèce, varloppes, rabots, limes, ciseaux, meules, scies circulaires et leur volant; lits, couvertes, draps; effets, tables, commode, chaises; coffre, bouteilles vides, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### A VENDRE UNE MAISON

AVEC JARDIN,  
Commune de Saint-Lambert, près le Chapeau.  
S'adresser à MM. CHRISTIANY.

### AVENDRE

La MAISON occupée par M<sup>me</sup> Pasquier, modiste, rue Saint-Jean.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

### VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS.

Samedi prochain 4 août 1860, à midi, dans le manège des écuysers de l'École de cavalerie de Saumur, il sera procédé à la vente publique et aux enchères de :

- 1<sup>o</sup> Chevaux de carrière et de manège. 10
  - 2<sup>o</sup> Poulains. 7
  - 3<sup>o</sup> Chevaux de troupe. 42
- On paiera comptant, et 5 pour 100 en sus.

Saumur, le 28 juillet 1860.  
Le Receveur des Domaines,  
(366) VING.

### A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy.  
S'adresser à M. JOUFFRAULT.

### A VENDRE,

Un petit Jardin en plein rapport avec Pavillon composé de plusieurs pièces et servitudes, situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. Godfroy, imprimeur, Grand-rue, ou à M. Clouard, notaire.

### A CÉDER

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE, dans une petite ville très-commerçante du département de la Vienne.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GRASSIN-DELYLE, notaire à Poitiers. (352)

### A VENDRE

UN GRAND COUPÉ,  
(Carrosserie de Paris),  
En bon état et très-confortable, avec patentes et strapontin.  
S'adresser au bureau du journal.

### MAISON A LOUER

Présentement.  
Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.  
La maison est fraîchement décorée.  
S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

### MAISON,

Rue Beaurepaire, n<sup>o</sup> 33, à Saumur.

### A LOUER PRÉSENTEMENT.

S'adresser à M. CORMERY, 18, rue du Collège. (344)

### A LOUER

Présentement,

Ecurie à deux chevaux, belle remise, et grenier à fourrages.  
S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (274)

### A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,  
Rue d'Orléans, joignant d'un côté M. Cornilleau, mercier, et d'autre côté M. Tangourdeau, peintre.  
S'adresser à M. VÉRON, rue de Bordeaux, 9. (346)

### A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n<sup>o</sup> 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

### AVIS.

SUCCESSION BÉNÉFICIAIRE DE M<sup>lle</sup> DEGOUY.

Les personnes qui se prétendraient créancières de M<sup>lle</sup> Lucie Degouy, décédée en son domicile à Beaufort, le 12 juillet 1860, sont invitées à faire connaître le montant de leurs créances avec les titres à l'appui, soit à M<sup>e</sup> CHAPIN, notaire à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire), soit à M. SAUREN, avoué à Baugé. (358)

### LA PATERNELLE,

Compagnie d'assurance contre l'incendie, représentée à Saumur, par M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-Dieu, 14. (439)

## REVUE DE L'ANJOU ET DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8<sup>o</sup>, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

prix de l'abonnement 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

## LA FRANCE LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR : Adrien PELADAN,  
Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais, restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux d'élite à la plume d'écrivains d'élite: tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire, qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,